



RÉUNION D'INFORMATION PROGRAMME ALVEOLE

**Pourquoi et comment s'engager dans la
démarche ?**

membre des groupes

OXALIA

**HABITAT
RÉUN** La force
du logement
social






www.habitatdunord.fr

Lundi 24 juin 2019

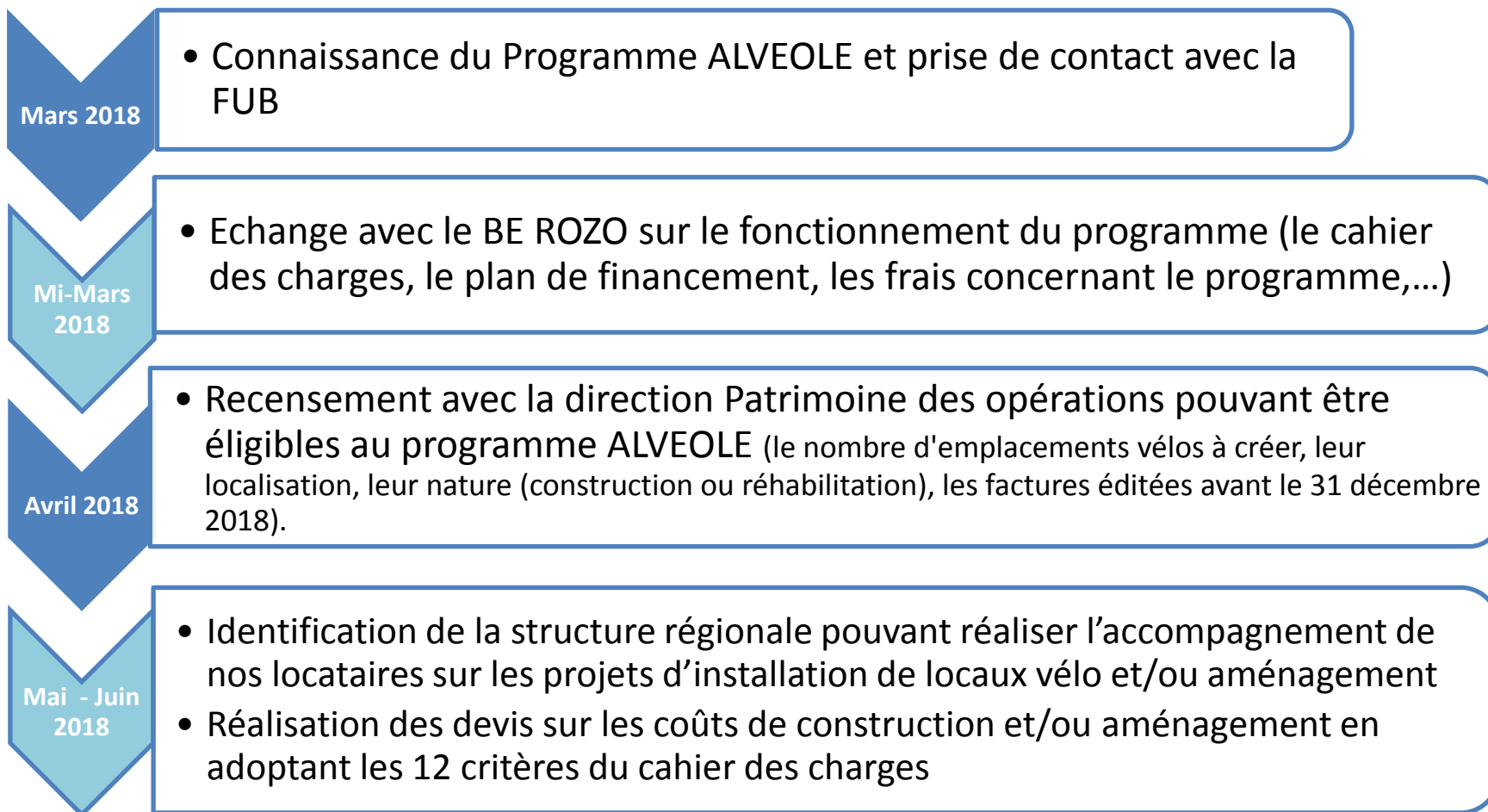
Siège du Conseil Régional Hauts de France

les Hlm
HABITER MIEUX
bien vivre ensemble

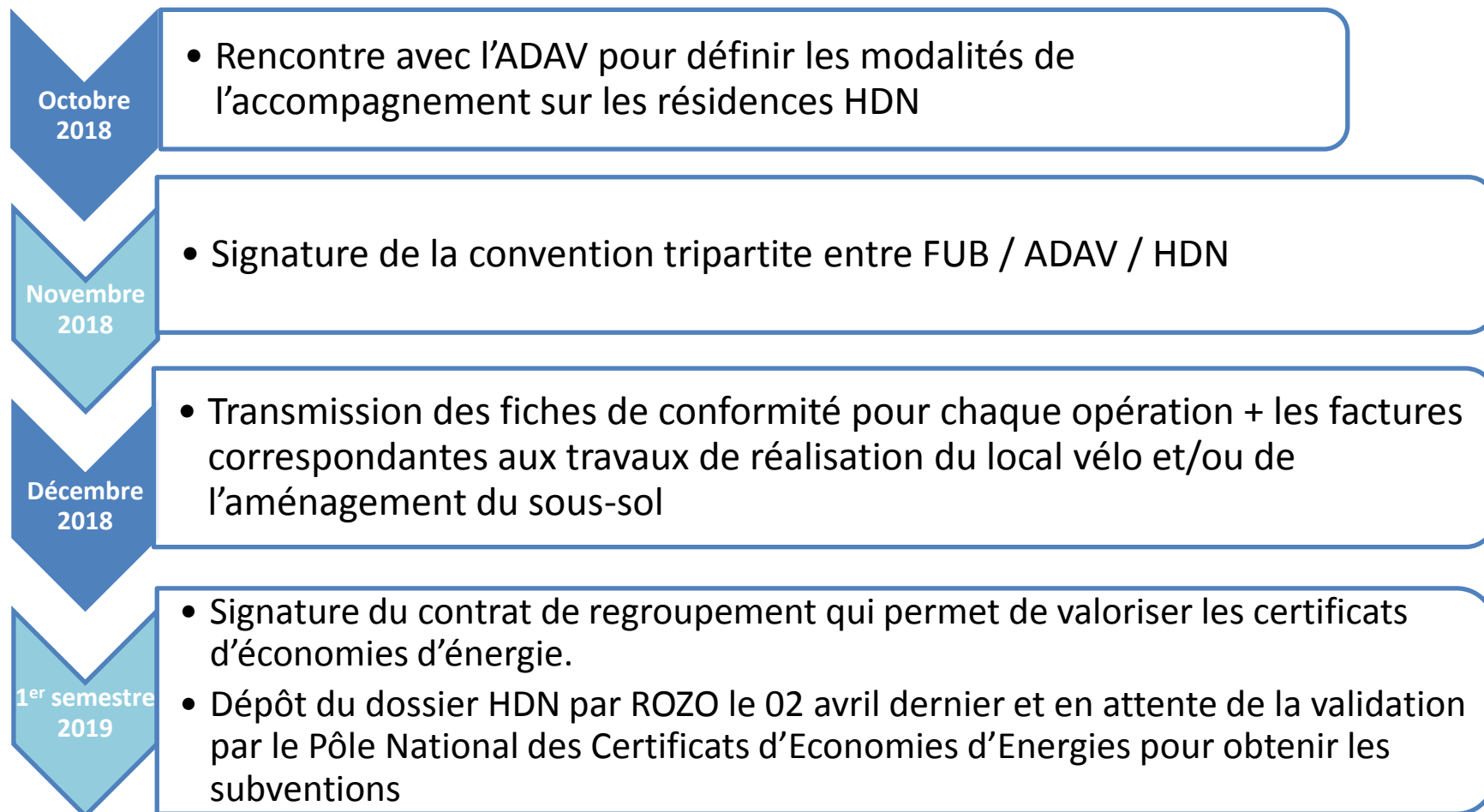
Projet d'entreprise – CAP 21

- Habitat du Nord a comme ambition être **une entreprise engagée, territoriale, innovante et collaborative.**
- Au travers de son projet d'entreprise - CAP 21, HDN cherche à atteindre ses orientations stratégiques en réalisant **des programmes qui visent un aménagement durable et de qualité résidentielle** :
 - ❖ adapter au vieillissement le parc existant,
 - ❖ réaliser des locaux vélo,
 - ❖ développer la biodiversité dans nos espaces verts tel que le compostage, le jardinage, la pose de nichoirs à insectes, de réservoirs d'eau de pluie,...
- **Les chiffres clés de notre organisme (2018) :**
 -  10 565 logements dont 1363 équivalents logements
 -  63,7% de logements collectifs dont 35,1% situés en (QPV)
 -  139 ETP
 -  1054 attributions dans l'année, 60,2% des ménages reçoivent une aide au logement
 -  23,1% des titulaires de bail ont plus de 65 ans

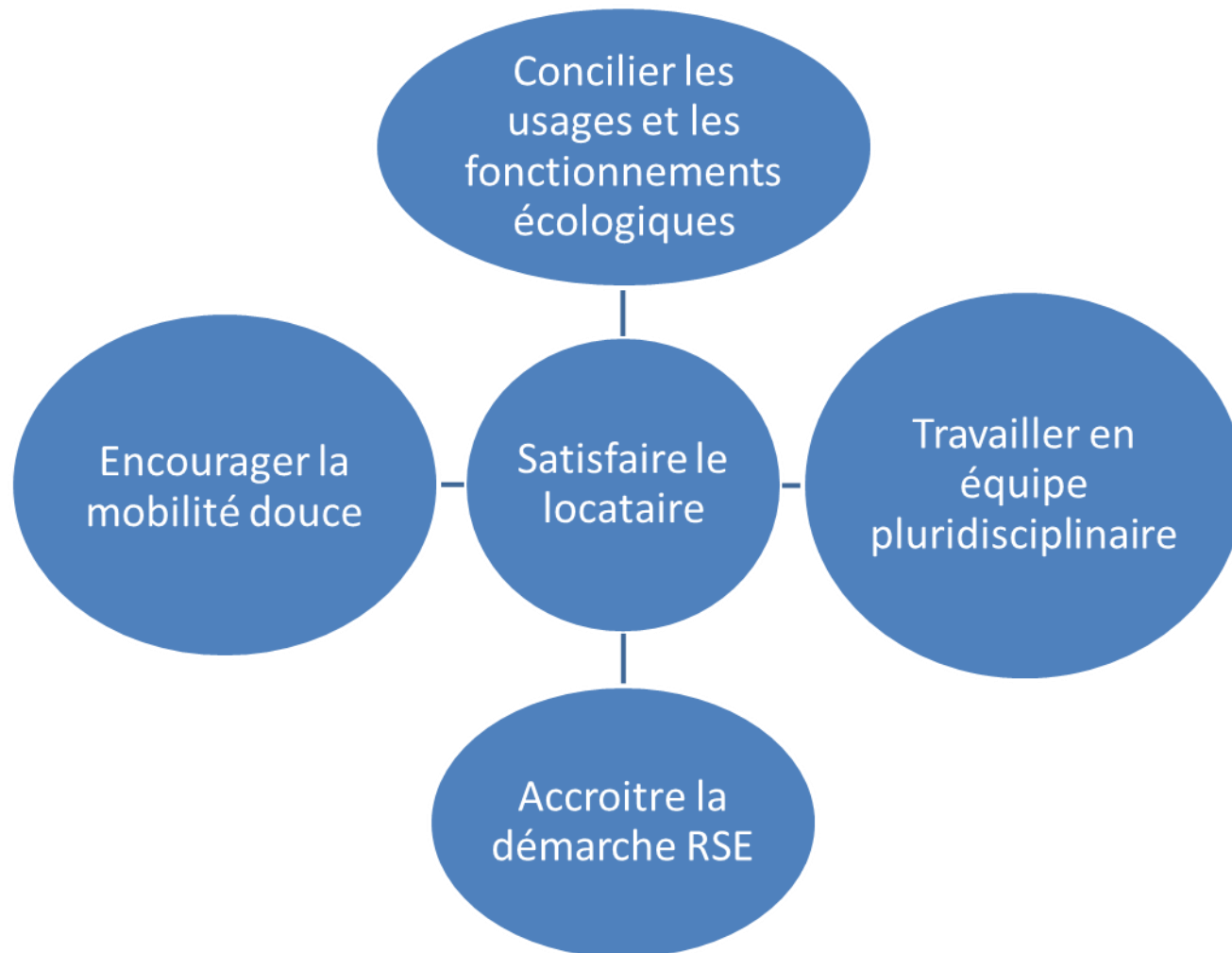
Mise en œuvre du Programme Alvéole



Mise en œuvre du Programme Alvéole



Pourquoi un bailleur social propose des locaux vélos ?



Où ?



Lieu d'exécution des résidences bénéficiant du Dispositif Alvéole :

- Armentières, Boulevard Kennedy (ancien CCAS) – Local réalisé en 2018 - 20 places vélo créées
- Anzin, Résidence la Verrerie – Aménagement des sous-sols – réalisé en 2018- 15 places vélo créées
- Armentières, Hemar en cours de réalisation – 30 places à créer
- Ferrière La Grande, Résidence Louis Lutaud (en cours de réalisation) - 12 places vélo à créer



Aménagement des sous-sol de la Verrerie à Anzin



Projet de local vélo et amélioration des abords de la Résidence le Lutaud à Ferrière la Grande

Où ?



L'accompagnement des locataires à l'usage du vélo par l'ADAV :

- Saint-Pol-sur-Mer , Jean –Bart Guynemer
- Grande-Synthe ou Capelle La Grande (à définir)
- Anzin, résidences Rue de La Verrerie
- Ferrière La Grande, Résidence Louis Lutaud
- Armentières, Hemar
- Armentières, Boulevard Kennedy (ancien CCAS)



Recensement de toutes les opérations de réhabilitations HDN :

- Sur territoire Flandres
- Sur le territoire Métropole
- Sur le territoire de Hainaut

Quand et Comment?



Evaluation du dispositif ALVEOLE :
- Fiche de contrôle à compléter



Mesure de la satisfaction :
- Point d'étape lors des réunions trimestrielles Correspondants d'Entrées
- Bilan qualitatif annuel des prestataires dans le cadre de l'abattement TFPB
- Suite à l'intervention (Bon de travaux, prestation contractuelle)



Vérifier l'appropriation des lieux :
- Sous la forme d'une réunion collective, vérifier si les usages sont conformes aux aménagements

Prochaines étapes 2019/2020

Etat des lieux avec le service
Patrimoine (livraison à venir
+ poursuivre le dispositif
Alvéole)

Septembre 2019 et jusqu'à
mi-juin 2020

Planifier et mettre en
place en lien avec le Pôle
les animations ADAV

Entre le 2nd semestre
2019 et le 1^{er} semestre
2020